

PROCES-VERBAL
COMITE DIRECTEUR NATIONAL N° 516
Marseille, le 12-13-14 juin 2026

RESOLUTIONS

Document approuvé le 14 juin 2026.

Classification du document : public

Réunion du vendredi 12 juin 2026, 18h00-20h00 – CDN restreint et apparentés

Présents :

ALLEGRE Sébastien - CORBE Anne (visio) - DI MEGLIO Frédéric - FELIX Valérie - FERRETTI Jean-Lou - GRANDJEAN Bruno - HECQUET Céline (visio) - HEIDT Valérie - LAMERAT Patrick - MARAN Vincent - MARGOUET Chantal - MATHIS Samuel - PHILIPPE Claude - PISTOLET Julie - ROPERT Yvon - SCHITTLY Bernard - SERVAL Emmanuel - SWOBODA Claire - ZIANE Myriam

Absents : CUVELIER Sarah - MEYER Hugo

Excusés : DELMAS Éric - DUPRAT Justine – LEBRET Joël - MATYKOWSKI Isabelle - ROUVIER Béatrice

Assistaient également :

Alain DELMAS	Chargé de mission
Sophie MAES	Directrice
Richard THOMAS	DTN

1 – Points du Président :

- **SG de la Mer :** Travaux en présentiel à Paris 27 mai sur la Sécurité des Loisirs nautiques avec la SECMAR et SNOSAN et Préfectures maritimes. Seule fédération présente, les autres étaient en visio. Présentation de nos actions de prévention (fiche sécurité avec le ministère des Sports et les articles prévention plongée dans CTN Info de Subaqua). Une présentation de l'accidentologie a été faite. Demande du Président FFESSM au SNOSAN de dissocier les accidents en structure et hors structure.
- **Champ de France Limoges :** L'événement a été un succès (haute qualité d'organisation, plusieurs records de France). Elite NAP, Apnée, PSP. Cependant, Limoges ne peut accueillir un nouveau championnat élite faute de disponibilité (3 jours au lieu des 4 requis). La ville de Rennes est envisagée comme alternative pour 2027.
- **Champ de France d'Apnée Eau Libre** à Villefranche : La nouvelle municipalité maintient son soutien.
- **Événements internationaux :** Des difficultés d'organisation sont notées, avec des changements de lieu de dernière minute (ex : championnat du monde d'apnée) et des incertitudes sur les coûts. Une provision pour dérapage est systématiquement incluse au BP de la fédération chaque saison afin de faire face à ces aléas externes
- **Partenariat Air Liquide Santé :** Renouvellement de la convention avec des tarifs préférentiels. Environ 600 clubs se servent chez Air Liquide. Noter Corse et OM non inclus depuis toujours.
- **Partenariat Dune :** Une proposition marketing est en discussion pour offrir un bon d'achat de 150 € aux licenciés (notamment niveau 1).
- **Fête mer et littoraux :** 8^e édition centrée du 5 (journée environnement) au 8 juin (journée de l'océan). Un webinar "Un Océan de plastique" organisé à Lyon le lundi 8 juin dernier a eu un retour très positif, renforçant la communication environnementale de la fédération.

- **Mécénat Lafont** : 2000 € pour l'AG de la CMAS + demande de subvention PAIF du CNOSF pour cette AG.
- **Assurances 2027** : 2 rencontres avec le Cabinet Lafont pour échanges sur la sinistralité et l'impact financier sur RC licences fédération (croissance 1,5%) et AIA licenciés (croissance 3%).
- **Déchets marins DGAMPA** : Atelier le 7 mai.
- **UCPA** : Rencontre avec Christophe Benoit, le coordinateur de la plongée UCPA en France. Actualisation de la convention. Réduction de 5 à 10% pour nos licenciés et pour stage adulte en France.
- **CNOSF et valorisation bénévolat** (Audit Diagorient) : La fédération a été sélectionnée avec 12 fédérations pour un audit du CNOSF sur le bénévolat, visant à créer un "passport de compétences" pour reconnaître officiellement l'engagement des bénévoles (dirigeants, cadres, etc.).
Trois thématiques communes sont étudiées : administrer, arbitrer-juger, encadrer.
Un obstacle technique a été identifié : l'absence du numéro de sécurité sociale dans les systèmes d'information fédéraux (SNIR). Trois fédérations sont retenues pour tester le futur dispositif pilote dont la FFESSM.
- **Livre « Les Petits Futés découvrent la plongée »** : Engagement sur un livre des éditions Le petit futé. Publication en septembre. Diffusion grand public par le circuit de l'éditeur, public de 8 à 14 ans. Coordination par le DTN adjoint. Préambule de Mme El Haïry, Haut-Commissaire à l'enfance, ancienne ministre de la Jeunesse. Achat des dessins pour notre livret passeport jeunes. Cette action participe à notre politique vers les Jeunes.
- **Salon de la plongée** : rencontre avec Hélène De Tayrac pour l'installation du nouveau stand fédéral. Sera abordé plus loin. Production des sacs avec 3 partenaires, la fédération, le cabinet Lafont et le salon.
- **Exalto** : Un dossier stratégique majeur est en cours de traitement avec ce prestataire de services pour envisager un nouveau SI avant la fin de la mandature. Ce sera un socle fédéral et beaucoup plus qu'une application. Ce prestataire est totalement spécialisé dans le sport avec plus de 40 fédérations sportives.
- **Secourisme** : Appel à secours en cas d'accident de plongée. Téléphone 196 ok en mer et VHF message Mayday et non plus Panpan. Retrait de la publication initiale fédérale en attendant validation corrective de la DGAMPA et SECMAR (sécurité maritime coordonnant CROS et Préfectures maritimes).
- **CNOSF comité de prospective** : La fédération par notre Président adjoint participe au comité de prospective du CNOSF, qui réfléchit à l'avenir des fédérations à 10-20 ans (conclusions attendues au dernier trimestre).

2 – Infos du siège et CDN :

Les travaux ont commencé au siège de la fédération. Tout le personnel est installé dans la grande salle de réunion du CDN. Les travaux du siège ont pu être engagés suite à la vente d'une partie des locaux, vente votée en AG de 2022.

Stéphanie Penven a quitté le CDN pour des raisons personnelles. Son départ crée un manque en communication digitale. Samuel Mathis devient membre du comité directeur titulaire.

Il a été décidé d'envisager un élu pour partenariats plutôt que d'identifier un nouveau secrétaire général adjoint succédant à Stéphanie.

3 – Points du Secrétaire Général :

- Licences au 31 mai 2026 :

	TOTAL LICENCES
Du 01-09-2018 au 31-05-2019	127 328
Du 01-09-2019 au 31-05-2020	120 876
Du 01-09-2020 au 31-05-2021	91 592
Du 01-09-2021 au 31-05-2022	114 776
Du 01-09-2022 au 31-05-2023	120 302
Du 01-09-2023 au 31-05-2024	123 325
Du 01-09-2024 au 31-05-2025	122 235
Du 01-09-2025 au 31-05-2026	121 473

- Brevets au 31 mai 2026 :

TOTAL BREVETS	
38 045	Du 01-09-2018 au 31-05-2019
22 131	Du 01-09-2019 au 31-05-2020
19 668	Du 01-09-2020 au 31-05-2021
35 098	Du 01-09-2021 au 31-05-2022
38 557	Du 01-09-2022 au 31-05-2023
40 583	Du 01-09-2023 au 31-05-2024
38 390	Du 01-09-2024 au 31-05-2025
39 062	Du 01-09-2025 au 31-05-2026

- Planning prévisionnel :
 - * Conseil des commissions : 19 et 20 septembre 2026 à Marignane
 - * CDN (restreint plus régions) octobre 9 au 11 octobre à Nantes
 - * CDN (restreint) validation comptes en visio à fixer
 - * CDN veille AGN (restreint) 4 décembre 2026 à Poitiers
 - * CDN élargi (commissions et régions) 6 et 7 février 2027 à Marseille.

4 - Points du Trésoriers Général et Trésorière Générale Adjointe :

Constat : Équilibre financier maintenu, mais point de vigilance concernant le nombre de licences et de certifications et nécessité de revoir notre système économique, trop dépendant des cartes et licences. Focus sur le Don aux œuvres : 186 000 euros, double de l'an passé.

- **Les tarifs 2026/2027 :**

Les licences : Évolution de tarification selon évolution coût Insee consommation, avec selon nos Statuts arrondis au final au 1/2 euro supérieur, sauf pour licence adulte où nous pouvons dépasser à la suite du vote positif de la motion présentée à l'AG de 12/2025.

Rappel : le but était d'amortir en prévision l'augmentation du coût de l'assurance RC (an dernier 3% et cette année 1,5%)

NB : La résolution du PV AG soulignait une augmentation prix licence adulte de 0,50 € de plus que le coût Insee.

Les licences et les rétrocessions : Rétrocession des OD stable depuis 3 ans et non modifiées en 2027. 33 % pour adulte (26 % COREG et 7 % CODEP)

Les totaux des rétrocessions régionales et départementales sont harmonisés à hauteur de 33 % pour les 3 catégories d'âge (Adulte, Jeune, Enfant).

Pour licence Adulte : passe de 48,50 € à 50 €

Application coût Insee + 0,9 € soit 49,40 €

Majoration suite vote AG + 0,5 € soit 50 €

Pour licence Jeune : passe de 30,50 à 31,50 €

Application coût Insee + 0,6 € soit 31,10 €

Pour Licence Enfant : passe de 14,00 à 14,50 €

Application coût Insee + 0,28 €

Pour licence aidant : passe de 20,50 e à 21 €

Application coût Insee + 0,4 €

Pour licence passager : passe de 50 € à 51 €

Application coût Insee + 1 €

PASS plongée 18 € en 2026, cout Insee 0,4 € arrondi à 18,50 €

PASS découverte 3 €, proposition à 4€

Open PASS 3 €, proposition à 4€

Pas d'augmentation des affiliations clubs et SCA.

Pas d'augmentation des cartes de certification, prix maintenu à 16 €.

Etat budget des commissions :

Budget des commissions (budget action) maximum 1.13 M€

Budget annexe communication des commissions maxi 0.06 M€

Résolution 26/013 : Vote sur les tarifs nouvelle saison et la trajectoire budget prévisionnel des commissions.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Réunion du samedi 13 juin 2026, 9h00-12h – CDN restreint et apparentés**Présents :**

ALLEGRE Sébastien - CORBE Anne (visio) - DELMAS Éric - DI MEGLIO Frédéric - FELIX Valérie - FERRETTI Jean-Lou - GRANDJEAN Bruno - HECQUET Céline (visio) - HEIDT Valérie - LAMERAT Patrick - LEBRET Joël (visio) - MARAN Vincent - MARGOUET Chantal - MATHIS Samuel - PHILIPPE Claude - PISTOLET Julie - ROBERT Yvon - SCHITTLY Bernard - SERVAL Emmanuel - SWOBODA Claire - ZIANE Myriam

Absents : CUVELIER Sarah - MEYER Hugo

Excusés : DUPRAT Justine - MATYKOWSKI Isabelle - ROUVIER Béatrice

Assistaient également :

Alain DELMAS	Chargé de mission
Sophie MAES	Directrice
Richard THOMAS	DTN

1 – Licence compétition (F. Di Meglio)

Comme c'est le cas dans la très grande majorité des fédérations sportives, la licence compétition est plus chère que la licence loisir. Principe acté en février 2026 (CDN avec commissions nationales), courrier explicatif aux clubs le 5 avril 2026. Projet initial : supplément de 20 € (adulte), 10 € (jeune), 1 € (enfant).

Visioconférence avec les CN sportives : report demandé par la plupart des commissions, sauf Nage avec Palmes. Etude de la cible auprès des CN : environ 8 000 compétiteurs.

Désaccord exprimé par une dizaine de clubs (surtout apnée), notamment pour les compétiteurs loisirs occasionnels. Pour eux pourrait être envisagé la solution pass journée compétition comme c'est le cas pour la FFCyclisme et délivrable une fois par an par exemple.

Un débat lors de l'AG de Poitiers pourrait s'envisager sur ce sujet qui s'intègre à la politique plus générale de titres pour la FFESSM.

Décision : report de la licence compétition 2027 ; projet mis en attente à moyen terme (potentiellement 2028), en attente d'une réflexion globale de notre politique de titres et de son impact sur l'évolution du modèle économique.

Résolution 26/014 : Report de la licence compétition

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

2 – Rappel : AIA compétition saison 2027 non obligatoire mais devoir d'information

Rappel de la Jurisprudence du Conseil d'Etat 2024 qui annulait l'obligation de souscription AIA pour la compétition. Mais obligation d'information pour les compétiteurs et organisateurs rappelé dans l'arrêt Cour de cassation de janvier 2026. Cette obligation d'information est renforcée pour les activités à risque.

L'information doit détailler les risques, l'offre d'assurance, le montant des garanties. Document synthétique en préparation par Pierre Lafont pour le début de la nouvelle saison sportive (01/09/2026).

3 – AG CMAS, filière brevet CMAS (F. Di Meglio)

Divergence au sein de la CMAS entre filière historique pour les brevets de plongeurs scaphandre (P1*, P2*, P3*) et une filière similaire au RSTC qui s'est installée par petites modifications au fil des années sans vraie information officielle des fédérations nationales. Ainsi le P1 est devenu autonome (type Open Water), le P3 est devenu « Divemaster » encadrant des autonomes ; ces changements ont été initiés par étapes depuis 2016 en quelques années par l'ancien Comité Technique de la CMAS. Sans consultation des Fédérations !.

L'AG récente de la CMAS à Bordeaux a permis de mettre au grand jour lors de son Forum cette problématique grâce au nouveau président du Comité Technique de la CMAS.

La fédération française représente plus de 30% des brevets CMAS ; plusieurs pays européens et l'Amérique du sud sont alignés avec nous sur la filière historique (au total plus de 70% des certifications) tandis que l'Asie/Égypte/pays nordiques sont plutôt tendance RSTC.

Proposition prévue au prochain CA de la CMAS : revenir à la filière historique officielle CMAS et éventuellement avoir deux filières en parallèle (historique et RSTC), cartes RSTC sans étoiles pour éviter la confusion avec les prérogatives reconnues par le code du sport.

Projet formation apnée CMAS : contrat avec Umberto Pelizzari pour une école d'apnée CMAS ; création de diplômes d'apnée gérés par cette école (hors commission sportive d'apnée).

4 - Points DTN

Titularisation de Julie Niedergang (CTN Développement) à compter du 01/09/2026

Convention cadre entre le ministère des sports et la FFESSM

La convention cadre qui fixe les moyens RH (effectif cible CTS) mis à disposition de la fédération devrait être signée début juillet. L'enjeu est de passer de 6 à 8 CTS (effectif actuel) voir 9 si argumentaire ayant reçu écho concernant la situation des territoires ultra marins et plus particulièrement les Antilles. Un vrai défi dans un contexte où le ministère doit rendre à Bercy 75 postes de CTS sur 3 ans (2026 > 2028).

Diplômes et équivalences

- BP : deux projets d'arrêtés finalisés reçus ; sorties prévues courant été ; inscriptions possiblement fin septembre au RNCP.
- CC 20 – 40 adossé au BP toujours en suspens : relance à l'automne possible du GT ; orientation CC influencera le futur DE.
- Suppression programmée des équivalences de droits entre les brevets fédéraux et les nouveaux diplômes en blocs de compétences (exigence de France Compétences). Ceci concerne toutes les fédérations !...

Nous avons exigé le repérage de nos BF (FFESSM et FSGT) dans le tableau des dispenses et des allègements (annexe V des futurs BP) afin de garantir une équité de traitement par les différents O.F lors des positionnements allègements mis en place à l'entrée en formation ... mais pas de suite donnée par le MS sur ce sujet. Pour finir pour les MF ou MEF + expérience, dispenses des EPEF et EPMSF et indications d'allègement possible des contenus de formation (pas de certification) + dispenses prérequis de certification. Par alignement avec d'autres disciplines en environnement spécifique, les exigences d'expérience sont abaissées à 80 h au lieu de 150h au cours des 3 dernières années.

- Accès des anciens BP (2012–2017) aux prérogatives « Directeur de plongée 0–20 m » : BP actuels via BC4 du futur BP ; ~450 titulaires des premiers BP concernés (prérogatives 6 m, diplôme abrogé). Le ministère refuse la référence directe ; proposition de modifier le Code du sport (BP + bloc 4). Stratégie : informer clubs/enseignants pour demander l'équivalence vers le BP actuel tant que c'est encore possible, puis accéder au futur dispositif.
- DE : sera fonction ou pas de CC adossé au BP. DE plongée non inscrit au calendrier 2027 des travaux programmés par la direction des sports
- DES : le DTN rappelle avoir signifié au ministère des sports que la maquette actuelle ne répond en rien aux besoins des filières métiers en lien avec le tourisme sportif et l'environnement spécifique (ne sont repérés que les métiers d'entraîneurs de haut niveau). S'est rapproché des autres DTN concernés de sports de nature et de l'école nationale des sports de montagne pour se faire entendre et obtenir la création d'un GT pour travailler sur une filière tourisme sportif de niveau DE et DES.

Organisation d'événements et budget compétition

- Championnat du monde de hockey subaquatique (Clermont-Ferrand, avril 2027) : dossier validé ; partenariats en cours ; subvention État (GESI) espérée ~20% (~90 000 €) ; budget réévalué à hauteur de 467 390 € (+~80 000 €) pour masse salariale et billets de juges (avance ~40 000 €, remboursée par pays).

Point sur les résultats sportifs des équipes de France d'apnée piscine

- Séniors : 5 médailles (2 d'argent et 3 de bronze)
- Juniors : 5 médailles (1 d'or, 2 d'argent et 2 de bronze)

Félicitations aux sportifs qui satisfont les objectifs fixés, aux staffs et aux clubs formateurs dans un contexte d'augmentation significatives de la densité sportive (nombre de pays engagés et niveaux de performance).

5 - Évolution SI (Julie Pistolet, Joël Lebret)

Actions majeures terminées :

- Prestataire pour sites grand public (FFESSM, commissions, carnet, boutique, NAP, etc.) : Changement de prestataire : transition terminée de Zol vers BlueSoft.
- Audit sécurité : Audit réalisé par notre assureur cyber Generali. Mise à jour progressive de notre tableau de bord de traitement des vulnérabilités.

Sujets majeurs en cours :

- Audit global SI (Blue Soft) : Audit réalisé sur l'ensemble des services gérés par nos prestataires. Synthèse globale en cours par notre prestataire. Restitution prévue le 1^{er} juillet 2026.
- Refonte Carnet de plongée numérique par Perméable (suite arrêt de Zol) : Conception terminée. Tests internes des premiers lots en cours. Tests par un panel d'utilisateurs prévus début juillet, conditionnant la mise en ligne.
- 4D : Nouveau prestataire (BSpoke) sélectionné pour prendre le relais de Xyalis qui cesse son activité. La transition sera pleinement effective fin juin 2026.

Sujets majeurs à venir :

- Infogérance/téléphonie : Engagement jusqu'à fin 2026 avec SNS. Étude à mener pour une éventuelle reprise partielle par un autre prestataire.
- Réforme facturation électronique : Mise en conformité avec la réglementation en cours.
- Refonte plateforme du système fédéral & Logiciel de compétition : Étude des options possibles réalisée. Demande de devis détaillé à effectuer auprès du prestataire sélectionné (voir dossier EXALTO).

Suivi carnet de plongée Perméable : Jean Lou Ferretti

13 000 carnets créés et utilisés. 264 000 Activités. 7 500 sites de plongée validés.

Travaux en cours : intégration dans le même socle informatique des :

- Carnet de plongée version ordinateur
- Application smartphone « mon carnet de plongée FFESSM »
- Cromis
- Livraison prévue mi-juillet.

Avenir à distance : Intégration des carnets numériques existants et liaison avec les ordinateurs de plongée (filaire/bluetooth).

Refonte SI et solution Exalto : Jean Lou Ferretti et Fred Di Meglio

- En remplacement futur d'Isia, choix politique d'un prestataire en SI connu du monde du sport, spécifique des fédérations sportives. Plutôt qu'une solution propriétaire. Plateforme e-licence.
- Bénéfice de la mutualisation entre Fédé.
- Enquête conduite en février par le DTN auprès de plusieurs fédérations ayant des périmètres similaires à celui de la FFESSM.
- Sté Exalto : + 40 fédérations nationales, sur le marché depuis 2006 / ateliers mars-avril-mai- juin - Exalto est un éditeur/intégrateur SI à destination des fédérations sportives françaises.
- Ce portail fédéral prend en charge les licences-brevets, les structures, les OD, les formations, les compétitions, les finances... avec des API standardisées.
- EXALTO PROPOSE UN FONCTIONNEMENT EN MODE SaaS (Software as a Service)

Concept assez récent qui permet aux entreprises de s'abonner à un logiciel à distance au lieu de les acquérir et de devoir les installer sur leur propre matériel informatique.

Permet à une entreprise de ne plus installer d'applications sur ses propres serveurs mais de s'abonner à des logiciels en ligne et de payer un prix qui variera en fonction de leurs utilisations effectives.

- En SaaS, l'entreprise n'hébergera pas ses applications et ne stockera pas ses données en interne.
- Il n'est donc pas nécessaire d'acquérir directement ces applications et posséder des serveurs pour les héberger. De plus, la maintenance et les mises à jour des applications seront gérées en externe par le prestataire avec une maintenance mutualisée.

Les rétrocessions vers les OD ne changeront pas même si c'est le siège qui gèrera avec les clubs. Au-delà de l'outil, le projet traduit une ambition : simplifier le fonctionnement de la fédération pour mieux servir les clubs, les bénévoles et les licenciés.

Résolution 26/015 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

E-learning : Jean Lou Ferretti

- E-learning PE40 : contenu finalisé/validé par CTN (mai 2026) ; prestataire Mandarine ; devis 40 000 € accepté ; livraison octobre 2026 ; abonnement plateforme 9 800 € HT/an.

6 – Avenir Oxyjeunes 2027 (C. Hecquet – V. Heidt – J. Duprat)

Abandon du rassemblement national après 2026 ; nouveau concept décentralisé « semaine des sports subaquatiques jeunes » avec cahier des charges national (piscine/milieu naturel) ; objectifs : visibilité médiatique, implication régions/CODEP/clubs, réduire déplacements ; principe accepté ; fiche action pour CDN d'octobre.

7 – Stand Wenes pour Salon plongée 2027 (Sam. Mathis)

Nouveau stand salon : sur 6 prestataires a été retenu à l'unanimité Wenes, éco-responsable ; structure 30 m x 3,60 m (189 m²), 4 faces, enseigne 360° à 6,5–7 m ; 8 pôles Région et 8 pôles Activités ; intégration Lafont en extrémité ; intégration Subaqua et Boutique. Flux dilués sur le stand. Visualisation du projet en 3D.

Régions : 8 participantes (4 littoral, 4 eaux intérieures) ; coût réel 5 600 € par région, participation sollicitée 2 000 € (reste à charge fédération ~ 600 €) ; 2 badges par région (échanges quotidiens possibles).

Aménagements : réserves agrandies, éclairage et graphismes travaillés ; télévisions en location, grands écrans déjà propriété de la fédération ; stand sur-mesure peu modulable ; bâche photocall interchangeable privilégiée vs écrans interactifs ; espaces de rangement ajoutés pour Régions et Activités (meubles placard demi-lune).

Infographie : finalisation nécessaire ; négociations sur stockage en région parisienne à finaliser.

8 – One Health UW phases 1 et 2 (F. Di Meglio)

Phase 1 terminée avec le DAN (parution des résultats dans Subaqua juillet-août, 1690 répondants jeunes adultes, 6 nationalités européennes) ; Phase 2 à Niolon fin juillet sur une semaine en plongée explo avec le Laboratoire de physiologie université Bruxelles (cohorte 32 personnes, mesures salivaires du stress/oxydatif, suivi 1 mois après) ; documentaire par une Sté de production avec médiatisation TMC ; Phase 3 : conférence européenne fin janvier 2027 probablement au CNOSF.

9 – Contrôle Honorabilité pour aidants accompagnants et incertitude juridique (B. Schittly)

Honorabilité « les intervenants auprès des mineurs » :

- La loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a étendu le contrôle d'honorabilité en rajoutant dans l'article **L212-9** du Code du sport, la notion d'**intervenants auprès de mineurs au sein d'un EAPS**. Suite aux demandes formulées par plusieurs fédérations, des développements ont été opérés sur l'application SI-Honorabilité afin d'ajouter dans le champ « type licencié », la dénomination « intervenant auprès de mineurs ».
- Il est désormais possible, **pour les fédérations qui licencient ce type de public**, de déposer les identités des individus qui interviennent auprès de mineurs sans occuper de fonction d'éducateur, exploitant ou juge-arbitre.
- Le périmètre de qualification intervenants auprès de mineurs au sein des EAPS n'est pas si simple. Ce serait l'ensemble des personnes qui, dans un EAPS agissent ou participent à l'accomplissement de son activité au contact des mineurs.

- Dans leur volonté légitime de contrôler ces personnes, les fédérations se heurtent au système de protection des personnes et aux limites du Code du sport : Seules les hypothèses prévues explicitement par la Loi permettent de déclencher le contrôle d'honorabilité d'un individu.
- Les données pénales et leur traitement font l'objet d'un encadrement strict qu'il n'est pas possible de contourner. En cas d'erreur de contrôle d'honorabilité, il y a faute pénale.
- Seuls les licenciés sont contrôlables par le MS dans le dispositif actuel du Code du sport.

Envisager une réelle prudence pour éviter des effets pervers (obligation de licences parents accompagnateurs) (erreur de contrôle). Décision : reporter la mise en place, attendre précisions ministérielles et pratiques des autres fédérations (consensus, pas de vote du CDN).

13 - Questions Diverses

AG 2028 - Élective : Présentation du projet de l'assemblée générale élective à Besançon.

Résolution 26/016 : AG 2028 à Besançon.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Réunion du samedi 13 juin 2026, 14h00-16h00 – CDN élargi aux régions

Présents :

ALLEGRE Sébastien - CORBE Anne (visio) - DELMAS Éric - DI MEGLIO Frédéric - FELIX Valérie - FERRETTI Jean-Lou - GRANDJEAN Bruno - HECQUET Céline (visio) - HEIDT Valérie - LAMERAT Patrick - MARAN Vincent - MARGOUET Chantal - MATHIS Samuel - PHILIPPE Claude - PISTOLET Julie - ROPERT Yvon - SCHITTLY Bernard - SERVAL Emmanuel - SWOBODA Claire - ZIANE Myriam

Absents : CUVELIER Sarah - MEYER Hugo

Excusés : DUPRAT Justine - LEBRET Joël - MATYKOWSKI Isabelle - ROUVIER Béatrice

Assistaient également :

Alain DELMAS	Chargé de mission
Sophie MAES	Directrice
Julie NIEDERGANG	CTN en charge du développement
Richard THOMAS	DTN

Présidents Comités Régionaux :

- Mr Sébastien ALLEGRE	Nouvelle Aquitaine
- Mr Thiery BERTRAND	Bourgogne Franche Comté
- Mr David CARTRON	Bretagne Pays de la Loire
- Mr Christian JOLIVET	Centre
- Mme Chantal MARGOUET	Corse
- Mr Thomas ANTH	Est
- Mr Antoine CAPELLE	Guadeloupe - <i>Absent et excusé</i>
- Mr Patrick LAMERAT	Ile de France
- Mr Joël LEBRET	Normandie
- Mr Marie Christine ORTOLE	Martinique – <i>en visio</i>
- Mr Laurent JUMELLE	Hauts de France
- Mme Amandine AUPETIT <i>représentée par</i> Le Verge	Campion Thibault
	Nouvelle Calédonie – <i>Excusée</i>
- Mr Jean Marc CHAREL	La Réunion – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Renaud HELSTROFFER	Auvergne Rhône Alpes
- Mr Heimiti BUCHIN	Polynésie Française – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Jean Claude JONAC	Sud - Provence Alpes Côte d’Azur
- Mme Nicole BOULAY	Occitanie - Pyrénées Méditerranée
<u>Assistaient également :</u> BORDILINON Christian	AURA

Présidents Commissions Nationales (en visio) :

- Mr Hervé ALFONSI	Archéologie
- Mme Sandrine SAUGE MERLE	Biologie et Environnement
- Dr Bruno GRANDJEAN	Médicale et Prévention
- Mr Marc SALACROUP	Apnée
- Mme Anne CORBE	Technique
- Mr Antoine FAUVEAU	Nage avec Palmes
- Mme Françoise GRAND	Nage en Eau Vive
- Mme Myriam ZIANE	Plongée Sportive en Piscine
- M. Dominique RUAUX	Hockey Subaquatique

1 – Résumé des décisions du CDN restreint par le Président :**Assurances fédérales (RC et AIA) pour 2027 via Lafont et AXA**

- Historique des hausses : RC +5 % il y a 2 ans, +3 % l’an dernier ; AXA envisageait +2 à +3 % pour 2027.
- Négociation obtenue : RC limitée à +1,5 % ; AIA à +3 % pour saison 2027.
- Contexte juridique : à partir de septembre 2026, les compétiteurs ne pourront plus être obligés de souscrire une AIA (CE juin 2024), mais les organisateurs doivent fournir une information suffisamment éclairée sur son intérêt (Cass. janv. 2026).
- Coordination avec Lafont pour renforcer l’information des compétiteurs.

Bilan des licences, tarifs et situation financière

- État au 1er juin : –850 licences vs N-1 ; +700 brevets.
- Finances : équilibre maintenu ;
- Tarifs licences : hausse INSEE + 0,5 € pour adulte (licence à 50 €).
- Rétrocessions harmonisées à 33 % pour adulte/jeune/enfant (au lieu de 34 % jeunes et 31 % enfants).
- Diffusion : fichier des tarifs diffusé aux clubs et OD en début de semaine suivante.
- Licence compétition : report de la mise en place (initialement saison 2027) suite à difficultés signalées.
- Stabilité : pas d’augmentation du prix des cartes à 16 € (inchangé depuis 4 ans) ; pas d’augmentation pour l’affiliation Club et l’agrément SCA.

Prévention, sécurité et communication institutionnelle

- Accent institutionnel accru sur la prévention/accidentologie (État).
- Participation au groupe de travail du Secrétariat général de la mer ; représentation fédérale en présentiel (Président/DTN adjoint), autres fédérations en visio via CTS ou CTN.
- Reprise d'informations sécurité plongée dans articles de CTN Info, faute de ressource dédiée ; l'État valorise ces contenus.
- Rappel de l'affiche sécurité réalisée avec le ministère des Sports depuis 2021, diffusée dans Subaqua et aux clubs.

Valorisation des compétences du bénévolat via le CNOSF

- Feuille de route du CNOSF (05/12, veille de l'AG Annecy) : développement d'un passeport de compétences du bénévolat, CNOSF mandaté.
- Audit Diagnostiqueur sur 12 fédérations volontaires, dont la fédération/
- Conclusion de l'audit : tester un dispositif pilote avant généralisation.
- Trois thématiques transversales : administrer (président/secrétaire/trésorier), arbitrer/juger, encadrer.
- La fédération retenue pour une des 3 fédérations pilotes (avec handball, montagne escalade).

Travaux du siège national

- Travaux démarrés pour six mois ; tous les services basculés temporairement dans la salle du conseil d'administration, expliquant le changement de lieu.
- Financement de ces travaux sont issus de la vente de locaux autorisée par l'AG de Nantes (2022) ; validation et cadrage par le trésorier général.
- Objectif : refonte complète pour un usage moderne sur 10–20 ans.

Future Plateforme fédérale S.I

Choix de la plateforme Exalto validé par le comité directeur (utilisée par +40 fédérations) ; concept mutualisation ; choix prestataire spécifique du monde du sport, fonctionnement en mode SaaS. Plus qu'un outil, plus qu'un logiciel, c'est un futur socle fédéral.

Voir détails dans rapport CDN restreint. Explications seront données lors de la suite du Conseil des Régions.

Calendrier des AG

- AG : Poitiers 2026 et Rennes 2027 confirmés ; Besançon validé pour 2028.
- Appel à candidatures pour 2029 (régions/départements).

Projet "Les Petits Futés découvrent la plongée"

- Livret de 64 pages en partenariat avec Les Petits Futés, ciblant 7–14 ans, pour attirer un public non captif. Dans le cadre politique rajeunissement.
- Coût : 20 000 €, financé sur le contrat de développement ; parution prévue en septembre.

Organisation du stand au Salon de la Plongée

- Prestataire Wenes choisi à l'unanimité (6 candidats).
- Stand 189 m² (30x6 m), emplacement central ; pôles au centre, signalétique en hauteur.
- Intégration : accueil, espace assureur Lafont, boutique, 8 pôles régions et 8 pôles activités.
- Régions participantes : 4 littorales = Corse, Sud, Bretagne Pays de Loire, Normandie et 4 intérieures = Centre, Île-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Est.
- Participation : 2 000 € par région (valeur réelle 5 600 € ; fédération prend 3 600 € par région).
- Budget : 100 000 € la première année, 50 000 € ensuite ; contributions de Lafont.

Gouvernance documentaire et site fédéral

- Nettoyage/harmonisation des supports sur le site ; rôle de gestion centralisée évoqué.

Questions des Commissions Nationales :

Archéologie :

Demande de validation des modifications de brevets archéologie subaquatique :

Il s'agit de modifications mineures sur la forme (ajout de la mention subaquatique après archéologie..) et le contenu (diminution du nombre de jours de stage).

Résolution 26/017 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Biologie et environnement :

- Modification des conditions de candidature au Formateur de Biologie 1^{er} degré (FB1) : ajout d'un prérequis de 10 relevés CROMIS pour l'entrée en formation afin de promouvoir cet outil encore sous-utilisé par certains formateurs bio. Les autres conditions de candidature restent les mêmes.

Résolution 26/018 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Scission du brevet de Jeune Plongeur Biologiste en 2 brevets distincts : Jeune Plongeur Biologiste Argent et Jeune Plongeur Biologiste Or** (ci-joint les 2 brevets). Notre brevet **Jeune Plongeur Biologiste** fête ses 10 ans. Depuis sa création, seuls 150 brevets ont été délivrés, ce qui reste finalement assez peu. Deux constats se sont rapidement imposés. D'une part, il n'existait qu'un seul brevet : après un premier stage, il n'y avait plus de suite proposée aux jeunes. Beaucoup étaient donc amenés à refaire le même stage, sans nouvelle validation ni reconnaissance particulière.

D'autre part, le brevet, tel qu'il était présenté, donnait l'impression qu'il devait obligatoirement être organisé sous la forme d'un stage bloqué d'une semaine. Nous proposons aujourd'hui une formule plus simple et plus souple. Le contenu du brevet actuel est conservé mais réparti en deux niveaux distincts : Jeune Plongeur Biologiste Argent & Jeune Plongeur Biologiste Or.

Résolution 26/019 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Accord pour financer la 8e édition du hors-série Subaqua « À la découverte de la vie subaquatique », en version papier et numérique.** La 7e édition devrait être épuisée d'ici fin 2026. **Une 8e édition est envisagée**, comprenant une version papier et une version numérique consultable en ligne afin de répondre à une demande croissante. Des devis sont en cours avec l'équipe Subaqua.

Résolution 26/020 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

CMPN :

- Proposition à titre d'information la fiche commotion cérébrale pour le Hockey subaquatique.

Validations de documents :

- Actualisation du CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication) : version Avril 2026 avec possibilité de notification de restrictions.
- CACI Handisub : version Avril 2026
- Modèle de surclassement simple et de surclassement double.

Résolution 26/021 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Apnée :

- Présentation des généralités du MFA. Rajout de la mention « dans le cadre de la commission apnée ».
- Recommandation sur les pratiques de l'apnée. Lesquelles s'appliquent pour la pratique en tant que discipline sportive dans le cadre de la Commission.

Résolution 26/022 : validation des deux documents.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

- VAE : Création de 2 livrets VAE MEF1 et 2 livrets MEF2 Apnée

Résolution 26/023 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

CTN :

Modifications Coursus Jeunes :

Cursus étoile (inf 8 ans) 1m en initiation et jusqu'à 2 m pour étoiles.

Cursus Jeunes plongeurs : 0-2m pour 8-10 ans / 0-3m pour 10-12 ans / 0-6m à partir de 12 ans.

Résolution 26/024 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Acceptation étoile de mer délivrée par la commission apnée.

Résolution 26/025 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Validée, avec conditions minimales (IE1 Apnée à préciser dans les textes).

Modification Prérequis de l'ANTEOR sur proposition EPN secourisme. La CTN propose accès ANTEOR du E3 au E1. Point avec la CTN sur ce point, nous sommes étonnés car cela existait déjà !...

Validation MFT TIV, avec intégration des modifications de 2024.

Résolution 26/026 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Module capacitaire acquis pour N4 ANMP obtenu avant le 31.12.2025.

Remarques de 3 présidents de régions.

Résolution 26/027 :

Contre : 11 Abstention : 5

Vote : Refusé à la majorité

Le DTN avec l'accord du CDN demande à la CTN l'intégration de l'Entraînement dans le cursus de cadres comme cela a été demandée précédemment par la Direction des Sports, en se référant aux travaux conduits par les entraîneurs fédéraux nationaux de PSP en lien avec le pôle France de Rennes

Nage avec Palmes :

Documents pour validation :

- Création de l'Animateur NAP et sa fiche guide (1^{er} niveau encadrement)
- Mise à jour de l'Initiateur NAP et sa fiche guide (2^e niveau d'encadrement)

Vote sous réserve de la modification de la dénomination du mot « animateur » qui crée des confusions avec son utilisation préexistante dans de la simple découverte d'activité. Proposition d'utiliser : Initiateur niveau 1 et Initiateur niveau 2

Résolution 26/028 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Nage en Eau Vive :

Proposition de modifications du règlement compétition. Non transmis au DTN en amont.

Il y a des erreurs comme l'obligation d'AIA, comme l'utilisation de noms d'individus...

Validation sous réserve de mise en conformité avec les règlements sportifs communs : travail du DTN et du Président Adjoint pour éclairer les zones problématiques.

Résolution 26/029 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Plongée sportive en piscine :

Demande que les JF2 PSP puissent valider le brevet de chronométrateur NAP (Voir pour changer la dénomination en chronométrateur).

Proposition de modifications du règlement sportif (35 pages) et du règlement des épreuves de PSP (33 pages).
Problème d'aucune indication des modifications de contenu par rapport à 2024.

Validation sous réserve de l'analyse du DTN, du Secrétaire Général et de Myriam Ziane, les textes en l'état vont être étudiés une fois que les modifications seront identifiées.

Résolution 26/030 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Hockey Subaquatique :

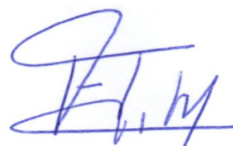
La demande de validation de la commission ne peut pas être examinée en raison d'un problème de réception par le SGN et la Directrice.

Elle sera vue au prochain CDN.

Le Secrétaire Général de la FFESSM
Jean Louis FERRETTI



Le Président de la FFESSM
Frédéric DI MEGLIO



CONSEIL DES RÉGIONS du samedi 13 juin, 16h-19h et dimanche 14 juin 2026 (9h-12h)

Débats sur 6 thématiques (présentation 10mn et échanges 30 à 60 mn selon sujet).

Présentation de chaque région, coordonnée par Myriam Ziane.

- Modèle économique. Politique future des titres fédéraux ([Frédéric Di Meglio](#))
- SI fédéral, état des lieux ([Julie Pistolet](#)). Evolution SI avec Exalto, changements et besoins des utilisateurs ([Jean Lou Ferretti et Fred Di Meglio](#))
- Communication, circulation des infos entre siège et OD ([Jean Lou Ferretti](#))
- Commissions nationales et missions transversales : relations avec OD ([Valérie Felix](#))
- Mutualisation entre régions, mise en valeur initiatives ([Myriam Ziane](#))
- Parts territoriales et ANS, perspectives 2027 ([Bernard Schittly](#))
- Reprise débats sur la politique de titres fédéraux.